

Avertisseur de vent PCE-WSAC 50

Il est possible de mesurer le vent de différentes manières. Le mesureur de vent le plus connu est le moulin à vent. Vous les avez sûrement tous vu dans des jardins. Cependant, le moulin à vent dépend de la direction du vent. Il faut le placer dans le sens contraire de la direction du vent. Depuis 1842 il existe un anémomètre à coupelles (ou moulinet), capable de mesurer indépendamment de la direction du vent.



PCE Instruments a mis en vente un nouvel avertisseur de vent, le modèle PCE-WSAC 50. L'avertisseur de vent PCE-WSAC 50, qui mesure la vitesse du vent, est alimenté par une tension de 12, 24 ou 230 V, et possède deux relais d'alarme, chacun d'eux avec un commutateur. Vous pouvez régler individuellement chaque relais, en indiquant à quel moment déclencher une alarme visuelle ou acoustique. Une fois que la vitesse du vent préalablement établie est atteinte, une pré-alarme se déclenche. Le second relais déclenche l'alarme principale une fois que la valeur limite établie est atteinte.

Etant donné qu'il est possible de configurer librement les valeurs d'alarme, le PCE-WSAC 50 peut être utilisé partout où l'on travaille avec du vent, et où le vent ne souffle pas du tout. L'avertisseur de vent permet donc de connecter et de contrôler d'autres dispositifs tels que des avertisseurs d'alarme, des mécanismes de fermeture de fenêtre, ou de refermer automatiquement une antenne si le vent souffle trop fort. De plus, le PCE-WSAC 50 possède une interface RS-485 pour la communication de données.

Les propriétaires de yacht qui restent plusieurs jours en mer peuvent être alertés avec l'avertisseur de vent PCE-WSAC 50 quand le vent souffle trop fort. Les grues qui déplacent de lourdes charges d'un endroit à l'autre sont un autre domaine d'usage. Si le vent souffle trop intensément, l'appareil avertira pour protéger les individus des possibles risques.

L'avertisseur de vent PCE-WSAC 50 pour mesurer les vitesses du vent de chez PCE Instruments peut s'installer fixement partout où il est nécessaire de contrôler la vitesse du vent d'une manière continue. Les domaines d'usage peuvent être les yachts, les mines, les hôpitaux, les systèmes de climatisation ou de ventilation, etc.

Vous trouverez plus d'informations ici:

https://www.pce-instruments.com/french/instruments-de-mesure/mesureur/an_mom_trekat_131689_1.htm

Contact:

PCE Instruments France EURL

23, Rue de Strasbourg

67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

France

E-Mail: info@pce-france.fr

Site: <http://www.pce-instruments.com/french/>

Contact Presse:

PCE Deutschland GmbH

Karin Celik

Im Langel 4

59872 Meschede Deutschland

kce@pce-instruments.com

Source d'images et texte: PCE Deutschland GmbH

L'auteur de l'information "**Avertisseur de vent PCE-WSAC 50 pour mesurer la vitesse du vent**" est **PCE Deutschland GmbH**, représenté par Karin Celik.
